

Conseil Consultatif de la Halle à Marée de La Turballe

Réunion du 21 Juin 2013

Compte rendu

Le Conseil Consultatif de la Halle à Marée de La Turballe s'est réuni à La Turballe le vendredi 21 juin 2013.

La réunion a débuté à 16:00.

1. COREPEM

M. PALLADIN présente aux membres du Conseil Mlle Stéphanie BLANCHET, secrétaire de l'antenne locale du COREPEM.

2. Bilan 2012

Le Directeur de la Saeml présente le bilan de l'année écoulée, pour la pêche, la plaisance et l'aire de réparation navale.

3. Situation des Investissements

a. Travaux de réhabilitation de quais de pêche

Les travaux sont en phase d'achèvement avec le traitement du dernier ponton à gas-oil. Le budget global aura atteint plus de 500.000 € dont une partie subventionnée.

b. Dragage du port, construction du hangar Garlahy et réhabilitation des systèmes frigorifiques de La Turballe.

Ces trois dossiers, dont l'investissement cumule à 5.4 M€ seront réalisés dans les deux années à venir.

c. Travaux sur pieux

La mise en place d'anodes neuves sur tous les pieux du bassin plaisance va débuter en juillet.

4. Points sur les nouvelles réglementations

Le DG fait un point sur la situation des différentes réglementations en cours de mise en œuvre :

- ☞ Organisation commune des marchés : Le décret d'application des nouvelles modalités d'agrément des acheteurs sous criée se rapproche de sa parution. La Criée réaffirme son souhait de ne pas voir arriver sous

crée un nombre incontrôlable de nouveaux acheteurs. Le seul moyen de régulation sera le niveau de cautionnement exigé par le port.

- ☞ Les modalités techniques assurant la traçabilité au sens du règlement contrôle, qui obligera une identification de tous les lots de poissons avant leur première mise en vente (quel que soit le mode de mise en vente), est en voie d'achèvement. La DPMA envisage toujours une mise en service pour 2014.
- ☞ Règlement rejets : la plus grande confusion règne sur ce sujet qui apparaît de plus en plus inepte et d'une mise en œuvre inapplicable.

5. Divers

Les sujets suivants sont abordés au cours de la réunion :

- ☞ **Caisse anchois** : à compter de cette année le port va utiliser des caisses vertes espagnoles pour la campagne d'anchois et de sardines. Ces caisses, recyclables, seront vendues aux acheteurs d'anchois 3.00 € qui pourront les revendre soit au fabricant TEPSA soit auprès des criées espagnoles qui les utilisent au quotidien (prix de rachat des criées espagnoles 2.10 €). Pour la sardine, un système de nettoyage des bacs a été mis au point.
- ☞ **Mme VIAUD** souhaite pouvoir continuer à utiliser quelques caisses bois pour certains de ses clients. La criée lui assure que ce sera toujours possible.
- ☞ **Réinitialisation des cartes d'accès au port** : Cette opération qui vise à réduire le nombre de véhicules stationnant sur le port est en cours. Le port a maintenu un code d'accès pour ceux qui n'ont pas encore réactivé leur carte. Ce code ne sera plus diffusé une fois que ces mises à jour seront terminées.
- ☞ Le **problème des ferrailleurs sauvages** perdure mais le port est en mesure de mieux contrôler leur action sur le port grâce au réseau de caméras installé depuis deux ans.
- ☞ **Poste à gas-oil bassin Garlahy** : Il doit être rappelé aux bateaux que le stationnement en face des pompes (comme celui sous les grues) doit être limité aux opérations d'avitaillement et non au stationnement longue durée. Le bassin est assez grand pour la flottille restante pour y stationner.
- ☞ **Chariots élévateurs** : Malgré l'interdiction formelle de sortir les chariots de l'enceinte portuaire, certains usagers continuent de le faire. Il est rappelé qu'en cas d'accident c'est leur responsabilité civile qui serait engagée ainsi que celle de leur employeur. La criée continue à aider les usagers qui le souhaitent à s'équiper de chariots d'occasion afin de ne plus utiliser ceux du port à l'extérieur.
- ☞ **Problèmes rencontrés lors des ventes** : Un certain nombre de problèmes ont été soulevés en ce qui concerne le déroulement des ventes :
 - Vente de certain lot en fin de vente engendrant des prix plus bas pour les bateaux : ce problème résulte du fait que certaines enchères donnent lieu à des adjudications non voulues qui oblige les crieurs à

remettre ces lots en vente normalement à la fin du bateau et quelque fois en fin de vente.

Cette situation est anormale et devrait être corrigée dès la semaine prochaine avec la fin de ces adjudications non voulues (les informaticiens ont trouvé l'origine du problème et doivent le régler). Du coup les lots pourront être vendus dans l'ordre prévu.

- Depuis quelques temps, la constitution des lots ne répond plus aux critères qui avaient été fixés par la criée, à savoir que des lots ne sont constitués qu'en cas de fort apport en équilibrant sur chaque bateau les lots à l'unité et des lots plus importants. Ces mesures doivent répondre aux besoins de chaque type d'acheteurs (poissonniers et mareyeurs) et aider à fluidifier les ventes.

De même il n'est pas normal que des poissons « nobles » soient mis en lots trop importants. Des consignes vont être données dès lundi matin afin que les crieurs corrigent ces anomalies.

Par ailleurs, une analyse fine des ventes réalisées sur certains navires va être faite afin de vérifier les écarts de plus d'un euros annoncés entre des lots de 1 ou de 4 caisses.

- L'homogénéité des lots continue à être parfois sujette à caution.
- La présence dans les prochaines réunions d'au moins un crieur est demandée par les acheteurs afin de pouvoir discuter directement de ce type de problème car il semble que le dialogue soit plus compliqué sous la, criée pendant la vente. M. LERAY et PALLADIN demande que ce type de problème puisse leur être remonté rapidement afin de pouvoir les régler rapidement.

☞ **Autres problèmes soulevés par les usagers :**

- Des bacs sales ont été délivrés à certains pêcheurs. M. LERAY indique qu'il a effectivement remis de l'ordre dans le service de nettoyage des caisses qui s'était laissé aller ces dernières semaines. Le problème doit être désormais résolu mais là encore il souhaite que ce type de problème puisse être remonté le plus vite possible pour traiter rapidement le problème.
- Il faut prévoir un rouleau de ticket neuf dans chaque balance afin que les pêcheurs ne tombent pas en panne de tickets au milieu de leur pesée. Ce sera fait.
- Le problème récurrent des chariots revient sur la table malgré un entretien permanent de ces équipements. Des essais de nouveaux chariots vont être fait rapidement afin d'essayer de trouver une solution à ce problème.

☞ **Points divers :**

- **Port propre :** certain usagers ont fait remarquer que l'état de propreté du port se dégradait. Il est donc proposer d'organiser une opération port propre avec l'identification par les pêcheurs de leur matériel stocké sur les quais et le retrait du reste par le port. Cette opération sera lancée dans

les semaines à venir en coordination avec les pêcheurs afin de ne pas jeter du matériel encore utilisable.

- Mme Rondeau soulève le problème de la livraison des bacs au Croisic. Cette situation résulte des contraintes fixées par le service des monuments historiques qui a refusé l'ouverture de portes supplémentaires dans les sas de livraison construit récemment. Une solution technique est en cours de validation par M. LEGALL avec la construction d'une plateforme en sortie des sas de livraison afin d'empêcher les voitures d'en bloquer l'accès.
- **Saison d'anchois** : En réponse à une demande de M. PORCHER LABREUIL, il s'avère que le port ne dispose pas encore d'informations précises sur les conditions de déroulement de la prochaine campagne.
- **Bar de Ligne** : en réponse à une question de M. RIO il est indiqué que la dénomination « bar de ligne » ne semble pas être une marque déposée et que les pêcheurs doivent pouvoir l'utiliser sans l'autorisation des associations de ligneurs de Bretagne.

La réunion se termine à 18:00